

## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2025

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

*L'an deux mille vingt-cinq, le quatre septembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉGLETONS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Charles FERRÉ, Maire.*

*Nombre de Conseillers Municipaux : 27.*

*Date de convocation du Conseil Municipal : 29 août 2025.*

**PRÉSENTS (19) :** Mesdames et Messieurs FERRÉ Charles, DUBOUCHAUD Patricia, DATIN Yves, CONTINSOUZA Nicolas, TAGUET Jean-Marie, CASSEZ Didier, POP Ion Octavian, CARRARA Annie, FORYS Claire, TRAËN William, DELSOL Annie, KOLBEL Paul, AURIEL Delphine, CAUTY Stéphan, FRAYSSE Jean-Michel, SMUDA Francis, VILLA Olivier, VIDAL Dany, LE GALL Thierry.

**PROCURATIONS (8) :** Mme PEYRAT Denise à Mme CARRARA Annie, Mme RIVET Murielle à Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme BOUILLON Ludivine à M. CONTINSOUZA Nicolas, M. OLIVEIRA Mathieu à M. DATIN Yves, Mme VILLALBA Liliane à Mme DELSOL, Mme TROUSSIER Maréva à M. FERRÉ Charles, Mme GALET Clarisse à M. VILLA Olivier, Mme MAIMBOURG-BUISSON Brigitte à Mme VIDAL Dany.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. Nicolas CONTINSOUZA.

- N°1 D.CM/2025/062 Présentation du rapport annuel 2024 de la Délégation de Service Public du Centre Equestre  
PRIS ACTE
- N°2 D.CM/2025/063 Acquisition d'une partie de la parcelle AM 293 auprès de Mme CHAZELAS  
APPROUVÉE à l'unanimité
- N°3 D.CM/2025/064 Acquisition d'une partie de la parcelle AM 308 auprès de M. CAPEL  
APPROUVÉE à l'unanimité
- N°4 D.CM/2025/065 Arrivée d'étape du tour du Limousin à Égletons pour l'édition 2026  
APPROUVÉE à 22 voix pour et 5 abstentions
- N°5 D.CM/2025/066 Retrait de la Commune d'Égletons du Syndicat du Puy des Fourches Vézère  
APPROUVÉE à 22 voix pour et 5 abstentions

VU POUR ETRE AFFICHÉ A LA PORTE DE LA MAIRIE CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

*Égletons, le 5 septembre 2025*

*Le Maire,*



*Charles FERRÉ*

Les délibérations sont consultables au secrétariat de la mairie.